

**Décision n° 0378 du 22 septembre 2025 portant nomination des membres du comité
d'action social de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger**

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
A L'ETRANGER,**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 452-1 à L. 452-10 ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L. 251-1 à L. 251-4 ; R. 252-53 à R. 252-54 ;

Vu l'arrêté du 16 février 2022 modifié portant création du comité social d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu la décision n°1352 du directeur général de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger du 19 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales aptes à désigner des représentants du personnel au comité social d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et le nombre de sièges attribués à chacune d'elle ;

Vu les résultats des élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 ;

Vu l'avis du comité social d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en date du 27 mars 2023,

Vu la décision modificative n° 0286 du 04 décembre 2023 portant nomination du comité d'action sociale,

DECIDE

Article 1^{er} – La directrice générale de l'Agence préside le comité d'action sociale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. En cas d'empêchement, elle est représentée par la directrice générale adjointe de l'Agence ou un membre de la direction.

Elle est assistée par la secrétaire générale de l'Agence, ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines.

Article 2 – Sont nommés membres du comité d'action sociale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en qualité de représentants du personnel :

- Sur proposition de la Fédération syndicale unitaire - FSU
 - En qualité de membres titulaires :
 - Madame Christine BERTON
 - Madame Clémence CHAUDIN
 - Monsieur Franck PAJOT
 - Monsieur Jean-Michel SMOLUCH
 - Monsieur Patrick SOLDAT
 - Monsieur Sébastien VILLE

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr

- En qualité de membres suppléants :
 - Emmanuelle BAGLIN
 - Monsieur Pierre BREZOT
 - Monsieur Anthony DELTOUR
 - Madame Isabelle HELENE
 - Madame Anne PITET
 - Madame Magalie POLLET
- Sur proposition du syndicat général de l'éducation nationale – CFDT Education monde
 - En qualité de membres titulaires :
 - Madame Pascale CANOVA
 - Monsieur Sady CISSOKHO
 - En qualité de membre suppléant :
 - Madame Mélodie BOUHOURS
 - Madame Myriam LOURY
- Sur proposition l'Union nationale des syndicats autonomes - UNSA Education
 - En qualité de membres titulaires :
 - Monsieur Abdelhak FEKIH
 - Monsieur Laurent SISTI
 - En qualité de membres suppléants :
 - Monsieur Thierry MERCIER-RENOIR
 - Monsieur Boris FAURE

Article 3 - La présente décision abroge la décision n°0141 du 28 avril 2025 portant nomination des membres du comité d'action sociale des services de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Article 4 – La secrétaire générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'Agence

Le Directrice Générale


Claudia SCHERER-EFFOSSE